

Ottawa

Pièce 879, Édifice de la Confédération
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-6779
Télec. : 613-995-8461



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Ottawa

Room 879, Confederation Building
Ottawa, Ontario K1A 0A6
Tel.: 613-992-6779
Fax: 613-995-8461

Circonscription

1001, boulevard Maisonneuve est, suite 507
Montréal (Québec) H2L 4P9
Tél. : 514-522-1339
Télec. : 514-522-9899

Hélène Laverdière

Députée / Member of Parliament
Laurier—Sainte-Marie
helene.laverdiere@parl.gc.ca

Constituency

1001 Maisonneuve Blvd East, suite 507
Montréal, Quebec H2L 4P9
Tel.: 514-522-1339
Fax: 514-522-9899

L'hon. Chrystia Freeland
Ministre des Affaires étrangères
Affaires mondiales Canada

Le 22 janvier, 2018

Re : Ahed Tamimi et la campagne « No Way to Treat a Child »

Madame la Ministre,

Je vous écris au sujet des enfants palestiniens qui sont détenus par l'armée israélienne.

Vous êtes sans doute déjà au courant du cas d'Ahed Tamimi, une jeune palestinienne de 16 ans qui s'est fait arrêter en décembre et qui pourrait être passible d'une peine d'emprisonnement de 10 ans en raison d'une altercation avec des soldats israéliens en Cisjordanie occupée. Le même jour où l'incident en question a eu lieu, le cousin d'Ahed, âgé de 15 ans, a reçu une balle en caoutchouc en pleine tête tirée par un soldat israélien. Des organismes de défense des droits de la personne, notamment Amnistie internationale et Human Rights Watch, ont demandé qu'on remette Ahed en liberté, et son cas a attiré l'attention de la communauté internationale, notamment de nombreux Canadiens qui m'ont écrit pour demander une intervention de la part du gouvernement canadien.

Le cas d'Ahed Tamimi n'est que l'un des nombreux cas troublants de détention militaire d'enfants sous l'occupation israélienne. De nombreux Canadiens m'ont écrit au sujet de la campagne No Way to Treat a Child, qui est un projet conjoint des organismes Defense for Children International-Palestine et American Friends Service Committee. Cette campagne et les rapports de l'UNICEF sur les enfants détenus par l'armée israélienne ont révélé que les enfants palestiniens subissaient de mauvais traitements de façon généralisée et systématique dans le régime de détention militaire israélien. Près de 700 enfants

palestiniens de la Cisjordanie sont poursuivis chaque année devant les tribunaux militaires pour mineurs d'Israël suivant les ordres militaires israéliens. En Cisjordanie, les tribunaux militaires refusent la liberté sous caution dans 70 % des cas qui mettent en cause des enfants palestiniens. Les enfants palestiniens détenus par les autorités israéliennes doivent par ailleurs souvent faire face à de longues périodes en cellules d'isolement.

Madame la Ministre, le gouvernement israélien doit respecter ses obligations vis-à-vis de la Convention relative aux droits de l'enfant. De plus, la réaction des représentants du gouvernement israélien face à bon nombre de ces cas m'inquiète profondément. Je vous exhorte à parler au nom de milliers de Canadiens préoccupés en exerçant des pressions sur le gouvernement israélien afin qu'il se conforme entièrement à la Convention relative aux droits de l'enfant et qu'il veille à ce que les enfants palestiniens soient traités équitablement et dans le respect absolu de leurs droits reconnus à l'échelle internationale.

Veillez agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.



Hélène Laverdière, Députée (Laurier – Sainte-Marie)
Porte-parole du NPD en matière d'Affaires étrangères